

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société Attijari Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes M. Borhen CHEBBI et Mme Sonia KETARI LOUZIR.

BILAN

Arrêté au 30 juin 2020

(Exprimé en dinar tunisien)

<u>ACTIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Caisses et avoirs auprès des banques	4	9 726 181	17 277 387	19 468 977
Créances sur la clientèle de Leasing	5	472 042 913	516 416 433	490 150 974
Acheteurs factorés	6	12 416 034	12 196 129	13 177 730
Portefeuille de placement	7	84 700	1 100 050	4 780 280
Portefeuille d'investissement	8	16 191 543	14 024 290	14 049 595
Valeurs immobilisées	9	4 268 242	4 397 764	4 360 448
Autres actifs	10	6 212 265	6 774 132	6 761 686
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		520 941 878	572 186 185	552 749 690
<u>PASSIFS</u>				
Concours bancaires	11	11 657 176	573	573
Dettes envers la clientèle	12	7 486 706	7 212 287	8 183 787
Comptes courants des adhérents	6	2 451 477	2 007 662	2 418 056
Emprunts et dettes rattachées	13	418 893 330	469 856 528	444 928 340
Fournisseurs et comptes rattachés	14	25 073 241	38 853 565	41 437 948
Autres passifs	15	3 822 962	4 946 854	3 695 264
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		469 384 892	522 877 469	500 663 968
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		27 500 000	27 500 000	27 500 000
Réserves		20 382 136	18 381 564	18 285 525
Résultats reportés		4 100 197	2 845 307	2 845 307
Résultat de la période		(425 347)	581 845	3 454 890
<u>Total des capitaux propres</u>	16	51 556 986	49 308 716	52 085 722
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</u>		520 941 878	572 186 185	552 749 690

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Au 30 juin 2020
(Exprimé en dinar tunisien)

	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNES		74 812 616	78 062 061	85 076 267
Engagements de financement en faveur de la clientèle	42-A□1	10 919 592	5 109 086	10 792 986
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	42-A□2	56 992 676	70 261 031	70 531 891
Engagements de factoring	42-A□1	6 900 348	2 691 944	3 751 390
ENGAGEMENTS RECUS		619 056 245	687 836 746	663 371 348
Garanties reçues	42-B□1	22 845 332	22 236 663	22 236 663
Intérêts à échoir sur contrats actifs	42-B□2	83 040 011	84 468 621	83 489 424
Valeurs des biens, objet de leasing	42-B□3	513 170 902	581 131 463	557 645 261
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		25 000 000	39 000 000	16 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	42-C□3	25 000 000	39 000 000	16 000 000

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2020
(Exprimé en dinar tunisien)

	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus de Leasing	17	25 652 999	26 570 228	53 962 868
Revenus de Factoring	18	827 974	1 024 498	2 168 748
Total des revenus		26 480 973	27 594 726	56 131 616
Autres produits d'exploitation	19	1 238 404	1 344 844	2 668 033
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		27 719 377	28 939 570	58 799 649
Charges financières nettes	20	(19 555 021)	(20 953 403)	(41 791 630)
Commissions encourues		(90 000)	(134 961)	(284 961)
Produits des placements	21	529 033	576 670	940 820
PRODUIT NET		8 603 389	8 427 876	17 663 878
Charges de personnel	22	(4 293 820)	(3 968 371)	(7 034 073)
Autres charges d'exploitation	23	(1 440 940)	(1 469 310)	(2 924 257)
Dotations aux amortissements	24	(266 332)	(217 036)	(468 932)
Total des charges d'exploitation		(6 001 092)	(5 654 717)	(10 427 262)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		2 602 297	2 773 159	7 236 616
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(2 947 706)	(1 923 896)	(3 193 739)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(156 100)	(88 300)	(135 100)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(501 509)	760 963	3 907 777
Autres gains ordinaires	27	195 120	157 267	492 316
Autres pertes ordinaires	28	(1 256)	(9 097)	(9 110)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		(307 645)	909 133	4 390 984
Impôt sur les bénéfices	29	(87 841)	(318 197)	(862 191)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		(395 486)	590 936	3 528 793
Eléments extraordinaires	29	(29 861)	(9 091)	(73 903)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(425 347)	581 845	3 454 890
RESULTAT NET PAR ACTION		(0,155)	0,212	1,256

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2020
(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	130 981 865	170 424 149	348 382 933
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	21 391 647	25 282 630	55 783 823
Financements des adhérents	31	(19 948 363)	(23 535 869)	(53 436 239)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(97 818 789)	(131 757 268)	(244 783 734)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(5 529 537)	(6 539 099)	(10 784 039)
Intérêts payés	34	(21 893 106)	(22 309 414)	(42 247 256)
Impôts et taxes payés	35	(8 127 560)	(4 167 918)	(14 112 796)
Autres flux de trésorerie	36	5 325 798	16 338 795	13 226 731
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		4 381 955	23 736 006	52 029 423
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(164 940)	(141 081)	(331 669)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	-	17 105	23 800
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 000 000)	(2 500 000)	(2 500 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(2 164 940)	(2 623 976)	(2 807 869)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	40	(103 389)	(3 395 796)	(3 491 836)
Encaissements provenant des emprunts	13	71 000 000	100 110 000	193 110 000
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	13	(106 013 025)	(99 321 516)	(191 143 410)
Flux liés au financement à court terme	13	11 500 000	(8 000 000)	(35 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(23 616 414)	(10 607 312)	(36 525 246)
Variation de trésorerie		(21 399 399)	10 504 718	12 696 308
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	41	19 468 404	6 772 096	6 772 096
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	(1 930 995)	17 276 814	19 468 404

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La société « **ATTIJARI LEASING** » précédemment nommée « **GENERAL LEASING** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de 5.000.000DT, divisé en 500.000 actions de 10DT chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 10DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005a décidé de porter le capital à 12.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de 3.750.000DT, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 21.250.000 DT par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « **GENERAL LEASING** » à « **ATTIJARI LEASING** ».

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 avril 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 6.250.000DT pour le porter de 21.250.000 DT à 27.500.000DT et ce, successivement, de la manière suivante :

- Par incorporation de réserves pour un montant de 3.750.000 DT (3 actions gratuites pour 17 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.

- Par apport en numéraire pour un montant de 2.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles émises au prix de 18 DT l'action, soit 10 DT de nominal et 8DTde prime d'émission, portant jouissance au 1^{er} Janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2018, à 27.500.000 DT composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt dû sur les sociétés, est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de Leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008, a abrogé ces dispositions et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de Leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de Leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant sur la loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de Leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de Leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de Leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

L'article 50 de la même loi, a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de Leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

« **ATTIJARI LEASING** » est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS, calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », arrêtés au 31 Décembre 2019, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « **ATTIJARI LEASING** », et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers, peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure, celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** » sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing :

Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non-recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

(a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou

(b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :

(i) le preneur

(ii) une personne liée au preneur ;ou

(iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;

b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash-flow » compromettant le remboursement des dettes dans les

Délais,

- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 06-2020 du 19 mars 2020 relative aux mesures exceptionnelles de soutien en faveur des entreprises et aux professionnels, les périodes de report des échéances de mars à septembre ne sont pas prises en compte pour le calcul de l'antériorité des impayés prévue par la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents et ne sont pas considérés comme restructuration des crédits.

Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT;

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- **Immeubles** : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général, dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique « Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées » en tant que composante du coût du risque encouru par « **ATTIJARI LEASING** ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de Leasing, sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue, est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 et adaptée par « **ATTIJARI LEASING** ».

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
 - a. Agriculture ;
 - b. BTP ;
 - c. Commerce ;
 - d. Industrie ;
 - e. Médical ;
 - f. Services ;
 - g. Tourisme ;
 - h. Transport.

2. La détermination pour chaque groupe de créances i, d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2015 à 2017 TMM_{gi} selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe i de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
 - TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
 - n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .
3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2019. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2019}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2018}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2016-2018 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} », selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements}_{gi} \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FS_{gi} \times TPM_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi} .

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de Leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de Leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de Leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de Leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de Leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement, sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de Leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Construction	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	20,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères, sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts, sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-8 Impact de la pandémie COVID-19

Suite à la pandémie COVID-19 qui s'est propagée en Tunisie ainsi que dans la plupart des autres pays au monde dont les pays partenaires économiques directs de la Tunisie de l'Europe et la Chine, plusieurs mesures ont été prises par les autorités compétentes ainsi la banque centrale de Tunisie pour limiter les effets de cette crise, la gérer et accompagner les entreprises, professionnels ou particuliers durant cette période.

En particulier, la circulaire BCT 2020-06 du 19 mars 2020 a institué pour les sociétés de leasing, les règles appropriées pour reporter les échéances de loyers leasing durant la période du 01/03/2020 au 30/09/2020 et ce, sur demande des clients le souhaitant et respectant certaines règles par rapport à leur classement fin décembre 2019.

Dans ce contexte particulier et qui risque de durer plus qu'une année, un ensemble de mesures d'ordre sanitaire (de prévention, de précaution et d'organisation) ont été prises par Attijari leasing pour faire face à cette pandémie tant pour protéger son capital humain, ses clients que ses différents partenaires

Outre ces mesures sanitaires prises et afin d'accompagner ses clients, Attijari leasing a mis en place un dispositif interne de prise en charge, de suivi et de gestion des demandes clients pour permettre l'instruction et la mise en place de leurs demandes de report conformément à ladite circulaire BCT.

Ainsi, au 30 juin 2020 :

- ❖ Il a été instruit plus que 2 060 demandes de reports de la part des clients dont 1 625 ont concrétisé leurs demandes et signés les avenants de reports souhaités (correspondant à plus que 2400 contrats), représentant 116 millions de dinars d'encours financier, soit 25% de l'encours financier global de la société et 14% de l'ensemble de ses clients actifs, que ces clients ont gardé au 30 juin 2020 leurs classes respectives de 0 & 1 de décembre 2019 conformément à la circulaire BCT 2020-06 ;
- ❖ 435 clients ayant leurs demandes de report en cours de traitement pour un encours financier de 23 millions de dinars, que ces clients ont été classés selon l'historique de leurs impayés éventuels au 30 juin 2020, compte non tenu de l'arrêt de facturation effectuée ;
- ❖ Que les loyers reportés de mars à juin correspondant aux contrats effectivement mis en forces ou objet d'arrêt de facturation représentent 36 millions dinars environ, soit de 20% des loyers en moyenne pour la période considérée ;
- ❖ Que les marges reportées à fin juin s'élèvent à 3.030 millions de dinars pour les contrats objets de reports des échéances. Qu'Attijari leasing a procédé :
 - à la constatation des produits à recevoir à fin juin 2020 pour 2.52 mD pour les contrats reportés et mis en forces à fin juin 2020 et ;
 - à la constatation des produits à recevoir à fin juin 2020 de 510 mD pour les contrats objet de demandes de report, d'arrêt de facturation et dont les avenants sont en cours de mise en place à fin juin 2020.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Banques	9 719 825	17 272 813	19 466 052
- Caisses	6 356	4 574	2 925
Total	9 726 181	17 277 387	19 468 977

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Créances de leasing	459 892 971	512 587 317	489 250 518
- Impayés	50 730 974	42 988 992	40 545 101
- Effets impayés et à l'encaissement	44 249	44 249	44 249
- Intérêts échus et différés	(1 756 810)	(2 617 829)	(2 522 918)
- Produits à recevoir	3 187 294	0	0
- Créances sur contrats en instance de mise en force	1 362 801	1 504 995	1 360 016
- Créances radiées	434 846	434 847	434 847
Total brut	513 896 325	554 942 571	529 111 813
- Provisions pour dépréciation des encours	(12 515 691)	(12 158 989)	(12 102 833)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(21 530 902)	(19 316 094)	(19 773 919)
- Provisions additionnelles	(538 131)	(310 299)	(538 131)
- Provisions collectives	(2 150 822)	(2 150 822)	(2 150 822)
- Provisions pour différence d'encours	(168 401)	(168 401)	(168 401)
- Provisions pour Créances radiées	(434 846)	(434 846)	(434 846)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(4 470 370)	(3 942 438)	(3 747 638)
Total des provisions et produits réservés	(41 853 412)	(38 526 138)	(38 960 839)
Total net	472 042 913	516 416 433	490 150 974

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), durant l'exercice sont indiqués ci-après :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Solde au début de période	490 610 534	534 436 933	534 436 933
Additions de la période			
- Investissements	70 323 941	105 704 292	205 384 438
- Relocations	1 615 598	2 907 613	5 995 770
- Consolidations	212 100	0	217 159
Retraits de la période			
- Remboursement des créances échues	(93 738 372)	(117 554 148)	(234 359 142)
- Remboursement anticipé de créances	(5 817 191)	(8 255 853)	(15 427 878)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(1 055)	(33 139)	(3 326)
- Relocations	(1 671 297)	(2 906 436)	(5 135 257)
- Radiations de créances	(278 486)	(206 950)	(498 163)
Solde au 30 juin 2020	461 255 772	514 092 312	490 610 535

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), se détaille par maturité, comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Paiements minimaux sur contrats actifs (a)	481 911 237	572 410 127	548 880 912
A recevoir dans moins d'un an	187 724 539	121 801 317	220 124 623
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	290 520 677	447 280 477	324 853 611
A recevoir dans plus de 5 ans	3 666 021	3 328 333	3 902 678
Produits financiers non acquis (b)	83 040 011	84 468 621	83 489 424
A recevoir dans moins d'un an	43 064 352	23 714 543	41 647 295
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	39 578 939	60 417 739	41 426 172
A recevoir dans plus de 5 ans	396 719	336 339	415 957
Encours contrats actifs (1) = (a)- (b)	398 871 226	487 941 506	465 391 488
Créances en instance de mise en force (2)	1 362 801	1 504 995	1 360 016
Créances échues (3)	985 040	786 833	917 102
Contrats suspendus (ordinaire) (4) (*)	45 721 098	1 736 086	687 276
Contrats suspendus (contentieux) (5)	14 315 607	22 122 892	22 254 652
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	461 255 772	514 092 312	490 610 535

(*) y compris les contrats objet d'arrêt de facturation suite aux reports des échéances (Cf- Note 3-3-8 Impact de la pandémie COVID-19)

Analyse par secteur d'activité :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Bâtiment et travaux publics	43 532 273	60 218 084	52 709 307
Industrie	68 765 144	70 045 909	68 962 307
Tourisme	9 672 710	10 633 306	15 873 379
Commerces et services	278 825 433	303 192 567	285 339 083
Agriculture	60 460 212	70 002 447	67 726 459
Total	461 255 772	514 092 312	490 610 535

Analyse par type de matériel :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Equipements	34 906 965	47 985 218	38 836 977
Matériel roulant	356 044 896	390 831 655	378 604 958
Matériel spécifique	37 679 866	40 129 107	40 419 453
Sous Total	428 631 727	478 945 980	457 861 388
Immobilier	32 624 045	35 146 332	32 749 147
Total	461 255 772	514 092 312	490 610 535

Par ailleurs, l'analyse de la classification des créances sur la clientèle de leasing se présente au 30 juin 2020 comme suit :

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable) (*)	316 706 056	103 070 307	13 403 056	6 845 991	20 011 210	460 036 620
Impayés	2 890 063	14 255 858	4 926 835	4 621 590	24 036 627	50 730 974
Contrats en instance de mise en force	1 118 447	-	-	-	244 354	1 362 801
CREANCES LEASING	320 714 566	117 326 165	18 329 892	11 467 581	44 292 191	512 130 395
Avances reçues (**)	(5 001 584)	(321 886)	(1 990)	(45 450)	(2 115 796)	(7 486 706)
ENCOURS GLOBAL	315 712 982	117 004 278	18 327 902	11 422 131	42 176 396	504 643 690
ENGAGEMENTS HORS BILAN	10 919 592					10 919 592
TOTAL ENGAGEMENTS	326 632 575	117 004 278	18 327 902	11 422 131	42 176 396	515 563 282
Produits réservés	-	-	(623 647)	(544 489)	(3 302 233)	(4 470 370)
Provisions sur encours financiers	-	-	(37 539)	(128 136)	(12 350 017)	(12 515 692)
Provisions sur impayés	-	-	(705 146)	(1 589 626)	(19 236 130)	(21 530 902)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(538 131)	(538 131)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 366 333)	(2 262 251)	(35 426 511)	(39 055 095)
ENGAGEMENTS NETS	326 632 575	117 004 278	16 961 570	9 159 880	6 749 885	476 508 187

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	3,55%	2,22%	8,18%
	13,95%		

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2019	10,58%
---	--------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	7,45%	19,81%	84,00%
	54,30%		

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2019	64,04%
---	--------

(*) La différence de l'encours comptable avec l'encours financiers s'élève à 143 649 DT est totalement provisionnée.

(**) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Comptes des acheteurs factorés	12 716 703	12 279 311	13 269 121
- Effets à l'encaissement	551 756	534 694	526 800
- Intérêts échus et différés			
Sous Total (A)	13 268 459	12 814 005	13 795 921
- Provisions	(708 909)	(563 688)	(564 125)
- Agios réservés	(143 515)	(54 189)	(54 066)
Total des provisions	(852 425)	(617 877)	(618 191)
Total net	12 416 034	12 196 129	13 177 730
Comptes des adhérents			
- Fonds de garantie	2 451 477	2 007 662	2 418 056
Sous total (B)	(2 451 477)	2 007 662	2 418 056
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	10 816 982	10 806 343	11 377 865

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES DE FACTORING

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés (*)	10 766 253	339 436	960 947	-	698 731	12 765 367
Valeurs à l'encaissement	487 190	-	64 566	-	-	551 756
Fonds de garantie (**)	(2 032 980)	(112 000)	(227 000)	-	(80 854)	(2 452 834)
ENGAGEMENTS BILAN	9 220 463	227 436	798 512	-	617 877	10 864 288
ENGAGEMENTS HORS BILAN	6 900 348					6 900 348
TOTAL ENGAGEMENTS	16 120 811	227 436	798 512	-	617 877	17 764 636
Produits réservés	-	-	93 557	-	49 958	143 515
Provisions	-	-	140 991	-	567 918	708 909
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	234 548	-	617 877	852 425
ENGAGEMENTS NETS	16 120 811	227 436	563 964	-	-	16 912 211
Ratio des actifs non performants			4,49%	0,00%	3,48%	
Ratio des actifs non performants au 30 juin 2020			7,97%			
Ratio des actifs non performants au 31 décembre 2019			4,09%			
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 juin 2020			60,18%			
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2019			100,05%			

(*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 48 663 DT.

(**) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 358 DT.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille de placement se présente comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Titres SICAV	0	1 017 450	4 714 480
- Titres cotés	497 000	497 000	497 000
Total brut	497 000	1 514 450	5 211 480
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	(412 300)	(414 400)	(431 200)
Total net	84 700	1 100 050	4 780 280

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Total</u>	<u>Cours moyen du mois de juin</u>	<u>Provision</u>	<u>Pourcentage de détention</u>
UADH	70 000	1,000	7,100	497 000	1,21	412 300	1,34%

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement, se présente comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Titres immobilisés	176 400	176 400	176 400
Fonds à capital risque	16 015 143	13 847 890	13 873 195
Total	16 191 543	14 024 290	14 049 595

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2020 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>% détention</u>
Attijari Sicar	1 764	100	176 400	0,67%

Les emplois et les ressources des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte à ATTIJARI SICAR totalisent, au 30 juin 2020, la somme de 16 015 164 DT et se présentent comme suit :

Année de libération Emplois sur fonds à capital risque	2011 FG 1	2012 FG 2	2013 FG 3	2014 FG 4	2015 FG 5	2016 FG 6	2017 FG 7	2018 FG 8	2019 FG 9	TOTAL
Participation	800 000	-	1 600 000	2 000 000	800 000	1 600 000	1 625 000	-	-	8 425 000
Placements SICAV	-	-	479 325	262 156	71 469	243 036	-	-	-	1 055 986
Placements	-	-	-	200 000	80 000	120 000	-	-	-	400 000
Emprunts obligataires	-	-	-	200 000	80 000	120 000	-	-	-	400 000
Disponibles	(117)	-	28 027	235 901	90 708	140 314	1 049 226	2 589 003	2 001 115	6 134 178
Total des emplois	799 883	-	2 107 352	2 698 057	1 042 177	2 103 350	2 674 226	2 589 003	2 001 115	16 015 164
Dotations initiales	1 000 000	-	2 000 000	2 500 000	1 000 000	2 000 000	2 500 000	2 500 000	2 000 000	15 500 000
Excédents antérieurs	(200 075)	571	95 000	173 837	33 384	88 265	152 279	29 935	-	373 195
Excédent de l'exercice	(42)	(13)	12 370	28 952	10 682	17 920	26 411	76 426	1 399	174 106
Retenues à la source (dividendes)	-	-	-	(4 500)	(1 800)	(2 700)	-	-	-	(9 000)
Retenues à la source (echelles d'intérêts)	-	(1)	(18)	(232)	(89)	(135)	(4 464)	(17 358)	(284)	(22 580)
Clôtures fonds gérés	-	(557)	-	-	-	-	-	-	-	(557)
Total des ressources	799 883	(0)	2 107 352	2 698 057	1 042 177	2 103 350	2 674 226	2 589 003	2 001 115	16 015 164

L'excédent des produits sur les charges, réalisé par fonds, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020, s'analyse comme suit :

Année de libération Emplois sur fonds à capital risque	2011 FG 1	2012 FG 2	2013 FG 3	2014 FG 4	2015 FG 5	2016 FG 6	2017 FG 7	2018 FG 8	2019 FG 9	TOTAL
Dividendes	-	-	25 775	14 097	3 843	13 069	-	-	-	56 783
Produits (INTERETS)/ tombées EO	-	-	-	22 500	9 000	13 500	-	-	-	45 000
Plus values latentes	-	-	-	-	-	-	9 022	-	-	9 022
Plus values realiser	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts comptes courants/echelle intérêts	-	3	91	1 159	444	673	22 320	86 789	1 418	112 898
Moins values latentes	-	-	(11 922)	(6 520)	(1 778)	(6 045)	-	-	-	(26 264)
Commissions SICAR / Echelle Intérêts/COMM DE GESTION	(42)	(15)	(1 574)	(2 284)	(828)	(3 277)	(4 931)	(10 363)	(19)	(23 333)
Excédent de l'exercice	(42)	(13)	12 370	28 952	10 682	17 920	26 411	76 426	1 399	174 106

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2020, cette rubrique totalisant 4 268 242 DT contre 4 360 448 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
ARRETE 30-juin 2020
(Exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements & provisions			Provisions	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Reclassement	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période		
Logiciels	33,3%	397 709	18 588	219 026	635 322	292 189	39 800	331 989	-	303 333
Logiciels en cours		143 854	75 172	(219 026)	-	-	-	-	-	-
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>		<u>541 563</u>	<u>93 760</u>	<u>-</u>	<u>635 322</u>	<u>292 189</u>	<u>39 800</u>	<u>331 989</u>	<u>-</u>	<u>303 333</u>
Terrain	-	949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	4 373 276	-	-	4 373 276	2 284 809	109 332	2 394 141	-	1 979 135
Matériel de transport	20,0%	539 263	-	-	539 263	439 499	38 188	477 687	-	61 576
Installations générales	10,0%	1 036 310	12 153	-	1 048 463	613 875	39 396	653 271	-	395 192
Mobilier de bureau	20,0%	231 165	2 606	-	233 771	187 668	7 445	195 114	-	38 657
Matériel informatique	33,3%	319 038	56 421	-	375 459	266 795	22 984	289 779	-	85 680
Matériel de transport à statut juridique particulier	20,0%	130 482	-	-	130 482	130 481	-	130 481	-	0
Immobilisations hors exploitation (*)		555 509	-	-	555 509	-	-	-	100 000	455 509
<u>Immobilisations corporelles en cours</u>		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>8 134 202</u>	<u>71 180</u>	<u>-</u>	<u>8 205 381</u>	<u>3 923 128</u>	<u>217 345</u>	<u>4 140 473</u>	<u>100 000</u>	<u>3 964 909</u>
TOTAUX		8 675 765	164 950	0	8 840 704	4 215 316	257 145	4 472 462	100 000	4 268 242

(*) Immobilisations hors exploitation :

En référence à la note 8 « Valeurs immobilisés », les immobilisations hors exploitation, constituant un ensemble d'immobiliers et de terrains pour une valeur comptable nette de 455 509 dinars au 30/06/2020, ont été acquis dans le cadre de protocoles de recouvrement de créance (saisie d'un immeuble, qui fut donné en hypothèque au nom d'Attijari leasing) et non pas pour leur utilisation continue dans le cadre normal du cycle d'exploitation.

Il est à noter que la société a l'intention de céder lesdits immeubles dans un avenir proche. Le temps nécessaire correspond au délai habituel et nécessaire dans le cas d'une vente d'actifs de la même nature. Ainsi, un plan de vente de ces actifs est engagé par la Direction Générale et un programme est lancé pour trouver un acheteur et finaliser l'opération et qu'il est peu probable que des changements notables seront apportés à ce plan ou que celui-ci sera retiré.

Il est à noter que cet immeuble ne pourra pas être comptabilisé selon la norme comptable internationale IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", étant donné que les deux conditions suivantes ne sont pas satisfaites :

- L'immeuble doit pouvoir être vendu, **immédiatement**, dans l'état où il se trouve ;
- Sa vente doit être hautement probable.

L'immeuble a fait l'objet d'une affaire en justice, par principe de prudence, une provision pour dépréciation d'un montant de 100 000 dinars a été comptabilisé depuis 2017, vu la lenteur des procédures judiciaires.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
- Frais d'émission des emprunts (1)	782 591	1 012 231	966 491
- Frais d'augmentation du capital (1)	4 593	22 969	13 781
- Dépôts et cautionnements versés	32 734	32 734	32 734
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	45 629	30 224	53 971
- Avances et acomptes au personnel	741 169	648 209	912 500
- Autres créances sur le personnel	3 010	3 010	3 010
- Etat, crédit de TVA	123 931	0	70 820
- Etat, crédit de IS	566 833	487 456	573 072
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	1 195 356	1 151 542	1 306 655
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
- Prestataires Assurances	2 280 809	3 150 292	2 475 034
- Autres comptes débiteurs	380 451	381 813	380 451
- Produits à recevoir	180 349	164 660	300 211
- Compte d'attente	25 899	40 178	23 608
- Charges constatées d'avance	285 893	85 796	86 329
Total brut	6 650 636	7 212 503	7 200 057
- Provisions pour dépréciation	(438 371)	(438 371)	(438 371)
Total net	6 212 265	6 774 132	6 761 686

(1) Les charges reportées se présentent comme suit :

Désignation	Taux	Valeur brute			Résorptions			Valeur
		Début de	Addition	Fin de	Début de	Dotations de	Fin de	
Frais d'augmentation du capital (A)	Mode linéaire	55 125	0	55 125	41 344	9 188	50 532	4 593
Frais d'émission des emprunts (B)	Prorata des intérêts courus	2 775 082	25 000	2 800 082	1 808 590	208 901	2 017 491	782 591
Totaux		2 830 207	25 000	2 855 207	1 849 934	218 089	2 068 023	787 184

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Banques, découverts	11 657 176	573	573
Total	11 657 176	573	573

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	7 486 706	7 212 287	8 183 787
Total	7 486 706	7 212 287	8 183 787

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et les dettes rattachées, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Emprunts			
- Banques locales (1)	211 184 017	192 724 160	224 221 693
- Banques étrangères (2)	37 895 911	47 866 607	42 881 259
- Emprunts obligataires (3)	105 888 400	148 212 480	127 878 400
- Certificats de Leasing (4)	44 000 000	63 000 000	33 000 000
- Certificats de dépôt (4)	13 500 000	10 000 000	8 000 000
Total emprunts	412 468 328	461 803 247	435 981 352
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 561 577	1 300 264	1 650 663
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 381 991	1 672 506	1 595 786
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 288 891	4 490 449	5 486 186
- Intérêts courus sur certificats de leasing	130 181	293 434	157 349
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	246 751	363 791	94 291
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(184 388)	(67 163)	(37 287)
Total dettes rattachées	6 425 002	8 053 281	8 946 988
Total général	418 893 330	469 856 528	444 928 340

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans les tableaux suivants :

(1) Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales

Désignation	Montant du crédit	devise de l'emprunt	durée de l'emprunt	taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
Banques locales					219 221 694	71 000 000	79 037 677	211 184 017	110 697 350	100 486 667
ATTIJARI BANK 15/1	5 000 000	DT	5 ANS	7,20%	500 000	0	500 000	0	0	0
ATTIJARI BANK15/2	7 000 000	DT	5 ANS	7,20%	700 000	0	700 000	0	0	0
ATTIJARI BANK 15/3	5 000 000	DT	5 ANS	7,20%	750 000	0	500 000	250 000	0	250 000
ATTIJARI BANK 15/4	4 000 000	DT	5 ANS	7,20%	600 000	0	400 000	200 000	0	200 000
ATTIJARI BANK 16/01	2 000 000	DT	5 ANS	7,20%	500 000	0	200 000	300 000	0	300 000
ATTIJARI BANK 16/02	5 000 000	DT	5 ANS	7,20%	1 500 000	0	500 000	1 000 000	0	1 000 000
ATTIJARI BANK 16/03	2 000 000	DT	5 ANS	7,20%	600 000	0	200 000	400 000	0	400 000
ATTIJARI BANK 16/04	3 000 000	DT	5 ANS	7,20%	1 050 000	0	300 000	750 000	150 000	600 000
ATTIJARI BANK 16/05	2 000 000	DT	5 ANS	7,00%	700 000	0	200 000	500 000	100 000	400 000
ATTIJARI BANK 16/06	4 000 000	DT	5 ANS	7,00%	1 400 000	0	400 000	1 000 000	200 000	800 000
ATTIJARI BANK 16/07	2 000 000	DT	5 ANS	7,00%	800 000	0	200 000	600 000	200 000	400 000
ATTIJARI BANK 16/08	3 000 000	DT	5 ANS	7,00%	1 200 000	0	300 000	900 000	300 000	600 000
ATTIJARI BANK 16/09	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	2 000 000	0	500 000	1 500 000	500 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 16/10	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	2 000 000	0	500 000	1 500 000	500 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 17/01	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	2 250 000	0	500 000	1 750 000	750 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 17/02	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	2 500 000	0	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 17/03	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	2 500 000	0	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 17/04	2 500 000	DT	5 ANS	7,00%	1 315 789	0	263 158	1 052 631	526 315	526 316
ATTIJARI BANK 17/05	2 500 000	DT	5 ANS	7,00%	1 315 798	0	263 156	1 052 642	526 330	526 312
ATTIJARI BANK 18/01	10 000 000	DT	5 ANS	7,00%	7 000 000	0	1 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 18/02	10 000 000	DT	5 ANS	7,00%	7 368 425	0	1 052 630	6 315 795	4 210 535	2 105 260
ATTIJARI BANK 18/03	20 000 000	DT	5 ANS	8,20%	16 000 000	0	2 000 000	14 000 000	10 000 000	4 000 000
ATTIJARI BANK 19/01	15 000 000	DT	5 ANS	9,00%	13 500 000	0	1 500 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
ATTIJARI BANK 19/02	10 000 000	DT	5 ANS	9,00%	10 000 000	0	1 052 630	8 947 370	6 842 110	2 105 260
ATTIJARI BANK 19/03	10 000 000	DT	5 ANS	9,50%	10 000 000	0	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 19/04	10 000 000	DT	5 ANS	9,50%	10 000 000	0	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 20/01	5 000 000	DT	5 ANS	9,00%	0	5 000 000	277 777	4 722 223	3 611 115	1 111 108
Crédits Directs, ATTIJARI BANK	TRIMESTRIEL (TMM+0,75%)				25 000 000	51 000 000	40 000 000	36 000 000	0	36 000 000
TOTAL ATTIJARI BANK					123 050 012	56 000 000	56 309 351	122 740 661	57 416 405	65 324 256
BIAT 17-01	15 000 000	DT	5 ANS	TMM+2,5%	9 000 000	0	1 500 000	7 500 000	4 500 000	3 000 000
BIAT 18-01	10 000 000	DT	5 ANS	TMM+2,5%	6 000 000	0	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
TOTAL BIAT					15 000 000	0	2 500 000	12 500 000	7 500 000	5 000 000
AMEN BANK 27	1 500 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	30 254	0	30 254	0	0	0

Désignation	Montant du crédit	devise de l'emprunt	durée de l'emprunt	taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AMEN BANK 28	1 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	20 371	0	20 371	0	0	0
AMEN BANK 29	1 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	32 810	0	32 810	0	0	0
AMEN BANK 30	1 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	22 883	0	22 884	0	0	0
AMEN BANK 16-1	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	886 170	0	210 348	675 822	233 050	442 772
AMEN BANK 16-2	3 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 324 069	0	314 291	1 009 778	348 211	661 566
AMEN BANK 17-01	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	923 277	0	219 132	704 145	242 741	461 404
AMEN BANK 17-02	1 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	725 369	0	172 232	553 137	190 706	362 431
AMEN BANK 17-03	1 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	725 170	0	172 027	553 143	190 820	362 323
AMEN BANK 17-04	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	1 199 028	0	198 840	1 000 189	577 709	422 479
AMEN BANK 17-05	1 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	647 996	0	97 439	550 557	343 452	207 105
AMEN BANK 18-01	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	1 354 905	0	203 709	1 151 196	718 180	433 016
AMEN BANK 18-02	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,43%</u>	1 680 827	0	176 321	1 504 507	1 125 587	378 920
AMEN BANK 19-01	1 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,48%</u>	842 105	0	105 263	736 842	526 316	210 526
AMEN BANK 19-02	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,85%</u>	1 684 211	0	210 526	1 473 684	1 052 632	421 053
AMEN BANK 19-03	1 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	1 000 000	0	100 000	900 000	700 000	200 000
AMEN BANK 19-04	9 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	9 000 000	0	947 368	8 052 632	6 157 895	1 894 737
TOTAL AMEN BANK					22 099 446	0	3 233 814	18 865 632	12 407 300	6 458 332
BANQUE DE TUNISIE 15/01	4 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	400 000	0	400 000	0	0	0
BANQUE DE TUNISIE 16/01	4 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 200 000	0	400 000	800 000	0	800 000
BANQUE DE TUNISIE 17/01	3 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 350 000	0	300 000	1 050 000	450 000	600 000
BANQUE DE TUNISIE 17/02	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 357 130	0	142 860	1 214 270	928 550	285 720
BANQUE DE TUNISIE 17/03	3 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,6%</u>	1 800 000	0	300 000	1 500 000	900 000	600 000
BANQUE DE TUNISIE 18/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,6%</u>	3 250 000	0	500 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 19/01	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	1 800 000	0	200 000	1 600 000	1 200 000	400 000
BANQUE DE TUNISIE 19/02	1 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	1 350 000	0	150 000	1 200 000	900 000	300 000
BANQUE DE TUNISIE 19/03	1 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	1 500 000	0	166 668	1 333 332	999 996	333 336
BANQUE DE TUNISIE 19/04	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	5 000 000	0	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 20/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	0	5 000 000	0	5 000 000	4 000 000	1 000 000
TOTAL BT					19 007 130	5 000 000	3 059 528	20 947 602	14 628 546	6 319 056
BTL17-01	3 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	1 500 000		300 000	1 200 000	600 000	600 000
TOTAL BTL					1 500 000	0	300 000	1 200 000	600 000	600 000
ABC 19/01	5 000 000	DT	1ANS	<u>TMM+2,3%</u>	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0
ABC 19/02	5 000 000	DT	1ANS	<u>TMM+2,3%</u>	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0
ABC 20/01	5 000 000	DT	1ANS	<u>TMM+1%</u>		5 000 000		5 000 000	0	5 000 000
ABC 20/02	5 000 000	DT	1ANS	<u>TMM+1%</u>		5 000 000		5 000 000		5 000 000
TOTAL ABC					10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	0	10 000 000
BH 15/01	5 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2%</u>	2 061 535	0	384 985	1 676 551	866 526	810 024
BH 15/02	2 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2%</u>	857 143	0	142 857	714 286	428 572	285 714

Désignation	Montant du crédit	devise de l'emprunt	durée de l'emprunt	taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BH 15/03	2 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2%</u>	1 285 714	0	214 286	1 071 428	642 857	428 571
BH 16/01	3 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2%</u>	1 500 000	0	214 286	1 285 714	857 143	428 571
BH 16/02	2 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2%</u>	1 071 429	0	142 857	928 572	642 857	285 714
BH 17/01	5 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2,25%</u>	3 214 286	0	357 143	2 857 143	2 142 857	714 286
BH 17/02	5 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2,25%</u>	3 571 429	0	357 143	3 214 286	2 500 000	714 286
BH 18/01	10 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2,25%</u>	7 857 142	0	714 286	7 142 856	5 714 284	1 428 572
BH 19/01	5 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2,5%</u>	4 821 429	0	357 142	4 464 287	3 750 003	714 284
TOTAL BH					26 240 106	0	2 884 984	23 355 122	17 545 099	5 810 023
ATB 15/01	3 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,3%</u>	525 000	0	350 000	175 000	0	175 000
ATB 16/01	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,3%</u>	700 000	0	200 000	500 000	100 000	400 000
ATB 17/01	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,3%</u>	1 100 000	0	200 000	900 000	500 000	400 000
TOTAL ATB					2 325 000	0	750 000	1 575 000	600 000	975 000

(2) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques étrangères

Désignation	Montant du crédit	devise de l'emprunt	durée de l'emprunt	taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
Banques étrangères					42 881 258	0	4 985 347	37 895 911	26 094 611	11 801 300
BAD 1	4 723 521	EURO	10ANS	4,72%	2 024 366	0	337 394	1 686 972	1 012 183	674 789
BAD 2	1 245 961	EURO	10ANS	4,33%	622 980	0	88 997	533 983	355 989	177 994
TOTAL BAD					2 647 347	0	426 392	2 220 955	1 368 172	852 783
SANAD 15-01	9 521 605(dt)	EURO	10ANS	8,00%	2 115 911	0	1 057 956	1 057 955	0	1 057 956
SANAD 18-01	21 693 000(dt)	EURO	5ANS	10,00%	19 282 666		2 410 334	16 872 332	12 051 664	4 820 668
TOTAL SANAD					21 398 577	0	3 468 290	17 930 287	12 051 664	5 878 624
GGF 18-01	9 816 000 (dt)	EURO	5ANS	9,86%	8 725 334	0	1 090 666	7 634 669	5 453 338	2 181 331
GGF 19-01	10 110 000 (dt)	EURO	5ANS	9,87%	10 110 000	0		10 110 000	7 221 438	2 888 562
TOTAL GGF					18 835 334	0	1 090 666	17 744 669	12 674 776	5 069 893
Total crédits bancaires					262 102 952	71 000 000	84 023 025	249 079 928	136 791 961	112 287 967

(3) : Mouvements enregistrés sur les emprunts obligataires

DESIGNATION	Montant du crédit	devise de l'emprunt	durée de l'emprunt	taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
Emprunt obligataire 01/2013 CATEG C	3 290 000	DT	<u>7ANS</u>	0	658 000	0	0	658 000	0	658 000
Emprunt obligataire 01/2014 CATEG C	9 950 000	DT	<u>5ANS</u>	0	3 980 000	0	1 990 000	1 990 000	0	1 990 000
Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG B	10 632 000	DT	<u>7ANS</u>	0	4 252 800	0	0	4 252 800	2 126 400	2 126 400
Emprunt obligataire 2015-1 A	11 082 000	DT	<u>5ANS</u>	0	2 216 400	0	2 216 400	0	0	0
Emprunt obligataire 2015-1 B	17 918 000	DT	<u>7ANS</u>	0	10 750 800	0	3 583 600	7 167 200	3 583 600	3 583 600
Emprunt obligataire 2015-1 C	1 000 000	DT	<u>5ANS</u>	TMM+2,3%	200 000	0	200 000	0	0	0
Emprunt obligataire 2015-2 A	30 000 000	DT	<u>7ANS</u>	0	6 000 000	0	0	6 000 000	0	6 000 000
Emprunt obligataire 2016-1 A	4 850 000	DT	<u>5ANS</u>	0	3 140 000	0	0	3 140 000	1 570 000	1 570 000
Emprunt obligataire 2016-1 B	25 150 000	DT	<u>7ANS</u>	0	17 720 000	0	0	17 720 000	13 290 000	4 430 000
Emprunt obligataire 2016-2 A	14 240 000	DT	<u>5ANS</u>	0	8 544 000	0	2 848 000	5 696 000	2 848 000	2 848 000
Emprunt obligataire 2016-2 C	15 760 000	DT	<u>7ANS</u>	0	15 760 000	0	3 152 000	12 608 000	9 456 000	3 152 000
Emprunt obligataire 2017-1 A	6 094 000	DT	<u>5ANS</u>	0	3 656 400	0	0	3 656 400	2 437 600	1 218 800
Emprunt obligataire 2017-1 B	10 000 000	DT	<u>5ANS</u>	TMM+2,35%	6 000 000	0	0	6 000 000	4 000 000	2 000 000
Emprunt obligataire 2017-1 C	4 000 000	DT	<u>7ANS</u>	0	4 000 000	0	0	4 000 000	3 200 000	800 000
Emprunt obligataire 2018-1 A	1 680 000	DT	<u>5ANS</u>	0	1 344 000	0	336 000	1 008 000	672 000	336 000
Emprunt obligataire 2018-1 B	18 320 000	DT	<u>5ANS</u>	TMM+2,30%	14 656 000	0	3 664 000	10 992 000	7 328 000	3 664 000
Emprunt obligataire 2018-1 C	5 000 000	DT	<u>7ANS</u>	0	5 000 000	0	0	5 000 000	4 000 000	1 000 000
Emprunt obligataire 2019-1 A	8 700 000	DT	<u>5ANS</u>	0	8 700 000	0	1 740 000	6 960 000	5 220 000	1 740 000
Emprunt obligataire 2019-1 B	11 300 000	DT	<u>5ANS</u>	TMM+2,75%	11 300 000	0	2 260 000	9 040 000	6 780 000	2 260 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES					127 878 400	0	21 990 000	105 888 400	66 511 600	39 376 800

(4): Mouvements enregistrés sur les certificats de leasing, les certificats de dépôt et les dettes de leasing :

DESIGNATION	Montant du crédit	devise de l'emprunt	durée de l'emprunt	taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
Autres emprunts					46 000 000	200 500 000	189 000 000	57 500 000	4 000 000	53 500 000
BILLET DE TRES/ AL BARAKA	35 000 000				33 000 000	177 500 000	181 500 000	29 000 000	0	29 000 000
CERTIFICAT LEASING WIFAK BANK	5 000 000				5 000 000	10 000 000	0	15 000 000	0	15 000 000
Total Certificats de Leasing					38 000 000	187 500 000	181 500 000	44 000 000	0	44 000 000
CD/HEJER TNANI	1 000 000				1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000
CD/AOS	1 000 000				1 000 000	3 500 000	1 000 000	3 500 000	0	3 500 000
CD/FCP DYNAMIQUE	1 500 000				1 500 000	3 000 000	4 500 000	0	0	0
CD/ATTIJARI SICAR	3 000 000				0	4 500 000	0	4 500 000	0	4 500 000
CD/COMPAGNIE NOUVELLE ASSURANCE	4 000 000				4 000 000		0	4 000 000	4 000 000	0
ATTIJARI RECOUVREMENT	500 000				500 000	1 000 000	1 000 000	500 000	0	500 000
Total Certificats de dépôt					8 000 000	13 000 000	7 500 000	13 500 000	4 000 000	9 500 000
TOTAL GLOBAL					435 981 352	271 500 000	295 013 025	412 468 328	207 303 561	205 164 767

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs de biens objet de contrats de leasing, se présente comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Factures d'achats	2 836 371	3 638 635	2 976 480
- Effets à payer	22 236 870	35 214 930	38 461 468
Total	25 073 241	38 853 565	41 437 948

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Personnel, rémunérations dues	26 326	26 326	26 326
- Personnel, autres charges à payer	255 719	266 325	226 450
- Etat, retenues sur salaires	52 823	48 607	121 139
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	337 584	310 027	637 932
- Etat, impôts sur les bénéfices	0	220 969	0
- Contribution conjoncturelle	300	9 091	73 902
- Contribution covid	29 561	0	0
- Etat, autres impôts et taxes à payer	183 995	124 168	138 480
- Etat, TVA à payer	0	1 238 407	0
- Etat, TCL à payer	11 886	17 810	18 754
- CC ASSOCIER	610	0	610
- C.N.S.S	319 787	301 873	291 768
- CAVIS	48 896	46 952	39 595
- Autres comptes créditeurs	9 687	12 743	50 257
- Remboursement assurance groupe	33 194	16 378	7 656
- Remboursement assurance vie	662	0	0
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	1 019 047	899 058	620 171
- Compte d'attente	192 001	181 651	205 693
- Caisse de compensation	2 386	2 226	4 481
- Produits constatés d'avance	189 717	263 348	251 627
- Prestataires de services	131 812	194 194	190 955
- Retenue de garantie	5 799	5 799	5 799
- Provisions pour passifs et charges (*)	580 292	375 292	405 292
- Provisions pour départ à la retraite	348 878	343 610	336 377
Total	3 822 962	4 946 854	3 695 264

(*) La société Attijari Leasing a subi, courant 2020, un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019.

Faisant suite à ce redressement, la société a contesté certains chefs de redressement évoqués par les services de contrôle de la CNSS en date du 16 juillet 2020.

En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évolutions récentes, la société « Attijari Leasing» a constaté les provisions jugées nécessaires.

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Capital social	27 500 000	27 500 000	27 500 000
- Primes d'émission	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Réserve légale	2 750 000	2 750 000	2 750 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	15 500 000	13 500 000	13 500 000
- Réserve pour fonds social	132 136	131 564	35 525
- Résultats reportés	4 100 197	2 845 307	2 845 307
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	51 982 333	48 726 871	48 630 832
Résultat de l'exercice	(425 347)	581 845	3 454 890
Total des capitaux propres avant affectation	51 556 986	49 308 716	52 085 722
Résultat par action:			
Résultat de la période (1)	(425 347)	581 845	3 454 890
Nombre d'actions (2)	2 750 000	2 750 000	2 750 000
Résultat par action (1) / (2)	(0,155)	0,212	1,256

Le capital social s'élève au 30 juin 2020, à 27.500.000 Dinars composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars, libérée en totalité.

- **La réserve légale** a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- **La réserve spéciale de réinvestissement** a été constituée par prélèvement sur les résultats. Elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.
- **La réserve pour fonds social** est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.
- **Le résultat par action**, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que définis par les normes comptables.

Voir tableau de mouvements ci-joint :

NOTE 16 (SUITE) : CAPITAUX PROPRES**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 Juin 2020
(Montants exprimés en dinars)**

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale de réinvestissement	Fond Social	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019	27 500 000	2 750 000	2 000 000	13 500 000	35 525	2 845 307	3 454 890	52 085 722
Affectation par l'A.G.O 2020 du 29/06/2020				2 000 000	200 000	1 254 890	-3 454 890	0
Prélèvement sur fonds social					-103 389			-103 389
Résultat au 30/06/2020							-425 347	-425 347
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	27 500 000	2 750 000	2 000 000	15 500 000	132 136	4 100 197	-425 347	51 556 986

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Intérêts conventionnels	22 653 502	26 294 124	52 417 795
Intérêts intercalaires	1 512	512	1 052
Intérêts de retard	736 309	811 048	1 935 320
Marge non facturée COVID-19 (*)	3 030 815	0	0
Total intérêts de crédits bail	26 422 138	27 105 684	54 354 167
Intérêts inclus dans les loyers	(1 092 500)	(923 579)	(898 220)
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	323 361	388 123	506 921
Intérêts de retard antérieurs			
Variation des produits réservés	(769 139)	(535 456)	(391 299)
Total des revenus de leasing	25 652 999	26 570 228	53 962 868

(*) Marges sur les contrats objets des report des échéances (Cf-note « 3-3-8 Impact COVID-19 »)

NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de factoring, se présente ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Commissions de factoring	52 063	207 759	417 928
Intérêts de financement	775 911	816 739	1 750 820
Total revenus de factoring	827 974	1 024 498	2 168 748

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation, se présente ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	231 394	380 355	654 251
- Frais divers sur dossiers	1 002 824	961 707	2 005 757
- Autres produits d'exploitation	4 186	2 782	8 025
Total des autres produits d'exploitation	1 238 404	1 344 844	2 668 033

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	5 121 284	5 858 386	11 994 686
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	11 685 237	10 200 069	20 833 700
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 881 814	2 055 983	4 199 932
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	208 901	240 525	435 340
- Charge à répartir des frais d'émission d'emprunts	0	0	39 062
Total des charges financières des emprunts	18 897 236	18 354 963	37 502 720
- Intérêts des comptes courants	195 063	276 146	282 497
- Intérêts sur opérations de financement	462 722	2 322 294	4 006 413
Total des autres charges financières	657 785	2 598 440	4 288 909
Total général	19 555 021	20 953 403	41 791 630

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Dividendes sur titres SICAV	65 805	383 170	383 170
- Plus values latentes sur titres immobilisés	0	3 085	45 129
- Plus values sur cession de titres SICAV	66 183	103 681	166 562
- Moins values latentes sur titres immobilisés	(26 264)	(260 270)	(191 033)
- Revenus des certificats de dépôt	196 527	254 359	254 359
- Intérêts sur emprunts obligataires	27 089	33 469	56 154
- Intérêts des comptes courants	199 693	59 176	226 479
Total	529 033	576 670	940 820

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Salaires et compléments de salaires	3 125 279	2 875 217	5 174 459
- Rémunérations du personnel détaché	375 000	360 000	627 452
- Charges connexes aux salaires	54 340	64 994	25 119
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	615 884	569 139	1 001 515
- Autres charges sociales	98 067	99 021	209 510
- Assurance vie	35 763	0	0
- Transfert de charges	(10 513)	0	(3 982)
Total	4 293 820	3 968 371	7 034 073

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Achat de matières et fournitures	85 560	80 378	195 755
Total des achats	85 560	80 378	195 755
- Sous-traitance générale			
- Locations	60 326	44 309	99 905
- Charges locatives et de copropriété	18 401	18 933	38 372
- Entretien et réparations	62 565	56 320	117 843
- Primes d'assurances	79 787	78 549	182 751
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	6 729	7 459	30 620
Total des services extérieurs	227 808	205 570	469 490
- Formations	4 660	7 015	35 881
- Personnel extérieur à l'entreprise	6 116	4 539	10 150
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	254 123	271 024	610 164
- Publicités, publications, relations publiques	240 351	274 678	403 958
- Transports	30 753	34 462	67 368
- Déplacements, missions et réceptions	7 914	19 844	39 092
- Frais postaux et de télécommunications	69 573	96 945	183 989
- Services bancaires et assimilés	227 675	172 928	317 416
- Documentations	1 222	6 992	8 870
Total des autres services extérieurs	842 387	888 427	1 676 888
- Jetons de présence	50 000	70 000	120 000
- Rémunération comité d'audit	9 375	0	16 875
- Rémunération comité de risque	9 375	0	16 875
Total des charges diverses	68 750	70 000	153 750
- Impôts et taxes sur rémunérations	93 763	86 166	154 956
- T.C.L	87 854	106 660	213 556
- Droits d'enregistrement et de timbres	29 215	25 999	52 742
- Autres impôts et taxes	5 603	6 110	7 119
Total des impôts et taxes	216 435	224 935	428 374
Total général	1 440 940	1 469 310	2 924 257

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, se détaillent ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	39 800	8 014	0
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	217 345	199 834	450 557
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	9 188	9 188	18 375
Total	266 332	217 036	468 932

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR LA CLIENTELE ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions, se détaillent ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	4 328 617	3 307 787	5 058 264
- Dotations aux provisions additionnelles	0	0	227 832
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 528 544)	(1 368 393)	(2 081 168)
- Créances radiées	679 488	694 108	1 384 656
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(630 232)	(652 795)	(1 288 828)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(46 408)	(36 806)	(87 449)
- Reprises sur les provisions affectées aux comptes adhérents	0	(22 381)	(22 047)
- Dotations aux provisions affectées aux comptes adhérents	144 785	2 376	2 479
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	2 947 706	1 923 896	3 193 739

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- reprises aux provisions pour dépréciation des actions cotés	(18 900)	0	0
- Dotations aux provisions pour passifs et charges	175 000	40 000	70 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotés	0	48 300	65 100
Total	156 100	88 300	135 100

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires, est le suivant :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	0	2 302	23 800
- Revenus des immeubles	25 000	25 000	57 569
- Apurement de comptes	160 920	129 965	393 075
- Autres produits	9 200	0	17 872
Total	195 120	157 267	492 316

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires, est le suivant :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Autres	(1 256)	9 097	9 110
Total	(1 256)	9 097	9 110

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2020 est calculé , conformément aux dispositions du droit commun au taux 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0.2% du chiffre d'affaires toutes taxes comprises.

NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
- Impayés sur créances de leasing en début de période	40 545 101	36 808 437	36 808 437
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(50 730 974)	(42 988 992)	(40 545 101)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	44 249	44 249	44 249
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(8 183 787)	(8 352 559)	(8 352 559)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	7 486 706	7 212 287	8 183 787
- Créances radiées en début de période	434 846	434 846	434 846
- Créances radiées en fin de période	(434 846)	(434 846)	(434 846)
- Plus ou moins values sur relocation	55 699	(1 177)	(860 513)
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(2 522 918)	(2 577 418)	(2 577 418)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	1 756 810	2 617 829	2 522 918
- Produits à recevoir marge non facturer Covid 19 en début de période	0	0	0
- Produits à recevoir marge non facturer Covid 19 en fin de période	(3 187 294)	0	0
- TVA collectée	19 137 163	23 852 133	47 752 502
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	111 299	182 060	26 947
- Loyers encaissés	116 393 386	143 848 784	286 777 989
- Intérêts de retard	736 309	811 048	1 935 320
-Marge Covid 19	3 030 815	0	0
- Créances virées en Pertes	(679 488)	(694 108)	(1 384 656)
- Encours financiers virées en pertes	278 486	206 950	498 163
- Commissions encourues	(90 000)	(134 961)	(284 961)
- Remboursement des valeurs résiduelles	1 055	33 139	3 326
- Consolidations	(212 100)	0	(217 159)
- Remboursements anticipés	5 817 191	8 255 853	15 427 878
- Produits sur Cessions anticipées	231 394	380 355	654 251
- Autres produits d'exploitation	1 007 009	964 489	2 013 782
Encaissements reçus des clients	130 981 863	170 424 149	348 382 933

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Encours de Financement des adhérents en début de période	11 377 865	11 484 766	11 484 766
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	(10 816 982)	(10 806 343)	(11 377 865)
- Produits constatés d'avance en début de période	(251 627)	(237 602)	(237 602)
- Produits constatés d'avance en fin de période	189 717	263 348	251 627
- Revenus du factoring	827 974	1 024 498	2 168 748
- Variations des agios réservés	89 450	(17 966)	(18 089)
- Financement des adhérents	19 948 363	23 535 869	53 436 238
- TVA collectée	26 887	36 061	76 001
Encaissements reçus des acheteurs factorés	21 391 647	25 282 630	55 783 823

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	41 437 948	48 024 189	48 024 189
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(25 073 242)	(38 853 565)	(41 437 948)
- Fournisseurs, avances en début de période	(53 971)	(62 760)	(62 760)
- Fournisseurs, avances en fin de période	45 628	30 224	53 971
- Investissements pour financement de contrats de leasing	70 323 941	105 704 292	205 384 438
- TVA sur Investissements	11 138 485	16 914 888	32 821 844
Décaissements pour financement de contrats de leasing	97 818 789	131 757 268	244 783 734

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Prestataires Assurances en début de période	(2 475 034)	(2 613 873)	(2 613 873)
- Prestataires Assurances en fin de période	2 280 809	3 150 292	2 475 034
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(915 510)	(662 393)	(662 393)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	744 179	651 219	915 510
- Charges constatées d'avance en début de période	(86 328)	(60 885)	(60 885)
- Charges constatées d'avance en fin de période	285 892	85 795	86 328
- Personnel, rémunérations dues en début de période	26 326	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(26 326)	(26 326)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	226 450	228 221	228 221
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(255 719)	(266 325)	(226 450)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	121 139	112 090	112 090
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(52 823)	(48 607)	(121 139)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	637 932	745 999	745 999
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(337 584)	(310 027)	(637 932)
- C.N.S.S en début de période	291 768	294 993	294 993
- C.N.S.S en fin de période	(319 787)	(301 873)	(291 768)
- CAVIS en début de période	39 595	43 476	43 476
- CAVIS en fin de période	(48 896)	(46 952)	(39 595)
- Diverses Charges à payer en début de période	620 171	922 527	922 527
- Diverses Charges à payer en fin de période	(1 019 047)	(899 058)	(620 171)
- TVA, payées sur biens et services	286 503	331 734	726 880
- Charges de personnel	4 281 320	3 938 371	7 011 305
- Autres charges d'exploitation	1 440 940	1 469 310	2 924 257
- Impôts et taxes	(216 435)	(224 935)	(428 375)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	5 529 537	6 539 099	10 784 039

NOTE 34 : INTERETS PAYES

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
- Frais d'émission des emprunts	25 000	175 395	363 534
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	5 486 186	5 440 843	5 440 843
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	(3 288 891)	(4 490 449)	(5 486 186)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	1 650 663	1 363 288	1 363 288
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(1 561 577)	(1 300 264)	(1 650 663)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	1 595 786	1 424 799	1 424 799
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(1 381 991)	(1 672 506)	(1 595 786)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	157 349	1 262 018	1 262 018
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	(130 181)	(293 434)	(157 349)
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en début de période	94 291	114 255	114 255
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en fin de période	(246 751)	(363 791)	(94 291)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en début de période	(37 287)	(130 781)	(130 781)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en fin de période	184 388	67 162	37 287
- Charges financières	19 555 021	20 953 403	41 791 629
remboursement des emprunts	(208 901)	(240 525)	(435 341)
Intérêts payés	21 893 106	22 309 414	42 247 256

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	0	0	0
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	0	(220 969)	0
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	138 480	75 411	75 411
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(183 995)	(124 168)	(138 480)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	4 481	4 195	4 195
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	(2 386)	(2 226)	(4 481)
- Etat, TCL à payer en début de période	18 754	19 557	19 557
- Etat, TCL à payer en fin de période	(11 886)	(17 810)	(18 754)
- Contributions conjoncturelles en début de période	73 902	226 308	226 308
- Contributions conjoncturelles en fin de période	(29 861)	(9 091)	(73 902)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	(573 072)	(498 404)	(498 404)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période	566 833	708 425	573 072
- TVA payées	7 792 173	3 454 466	12 583 807
- Impôts et taxes	216 435	224 935	428 374
- Contribution conjoncturelle	29 861	9 091	73 902
- Impôts sur les bénéfices	87 841	318 197	862 191
Impôts et taxes payés	8 127 560	4 167 918	14 112 796

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Placements en titres en début de période	5 211 480	16 077 650	16 077 650
- Placements en titres en fin de période	(497 000)	(1 514 450)	(5 211 480)
- Remboursement assurance groupe en début de période	(7 656)	(1 917)	(1 917)
- Remboursement assurance groupe en fin de période	33 856	16 378	7 656
- Produits à recevoir des tiers en début de période	300 211	262 156	262 156
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(180 349)	(164 660)	(300 211)
- Autres comptes débiteurs en début de période	381 840	381 840	381 840
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(381 840)	(383 202)	(381 840)
- Comptes d'attente en début de période	(182 084)	(153 373)	(153 373)
- Comptes d'attente en fin de période	166 102	141 474	182 084
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	(42 000)	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	42 000	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début de période	(50 866)	(72 532)	(72 532)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	10 297	12 743	50 866
- Prestataires en début de période	(190 955)	(75 234)	(75 234)
- Prestataires en fin de période	131 812	194 194	190 955
- Dépôts et cautionnements en début de période	32 734	32 734	32 734
- Dépôts et cautionnements en fin de période	(32 734)	(32 734)	(32 734)
- Retenue de garantie en début de période	(5 799)	(5 799)	(5 799)
- Retenue de garantie en fin de période	5 799	5 799	5 799
- Produits des placements	387 086	1 471 861	1 810 706
- Autres gains ordinaires	195 120	154 965	468 516
- Autres pertes ordinaires	(1 256)	(9 097)	(9 110)
Autres flux de trésorerie	5 325 798	16 338 795	13 226 731

NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	93 760	64 370	148 560
- Investissements en Immobilisations corporelles	71 180	76 712	183 109
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	164 940	141 081	331 669

38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSIIOND'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	0	14 804	0
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	0	2 302	23 800
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	17 105	23 800

NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	2 000 000	2 500 000	2 500 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	2 000 000	2 500 000	2 500 000

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Dividendes et tantièmes	0	3 300 000	3 300 000
- Prélèvement sur fonds social	103 388	95 796	191 836
Dividendes et autres distributions	103 388	3 395 796	3 491 836

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
- Banques	9 719 825	17 272 813	19 466 052
- Caisses	6 356	4 573	2 925
- Banques, découverts	(11 657 176)	(573)	(573)
Liquidités et équivalents de liquidités	(1 930 995)	17 276 814	19 468 404

NOTE 42 : SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**A-Engagements donnés :****A□1 Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle****▪ Opérations de Leasing :**

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 30 juin 2020 à 10 919 592 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle, matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 5 Analyse et classification des créances sur la clientèle de Leasing).

▪ Opérations de Factoring :

Les engagements de Factoring s'élèvent au 30 juin 2020 à 6 900 348 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle (voir note 6 Analyse et classification des créances sur la clientèle de Factoring).

A□2 Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts

Les engagements sur intérêts et commissions sur emprunts s'élèvent à 56 992 676 DT et constituent le total des intérêts et commissions qui vont être supportés par Attijari Leasing sur les échéances futures des emprunts en cours au 30 juin 2020.

B **Engagements reçus :**

B **1** **Garanties Reçues**

Les garanties reçues s'élèvent au 30 juin 2020 à 22 845 332 DT et constituent des hypothèques reçues des clients, en garantie des financements accordés.

B **2** **Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs**

Les intérêts à échoir sur contrats actifs s'élèvent au 30 juin 2020 à 83 040 011 DT et constituent les intérêts inclus dans les loyers futurs (voir note 5 Analyse par maturité).

B **3** **Valeurs des biens, objet de leasing**

Les valeurs des biens objet de leasing s'élèvent au 30 juin 2020 à 513 170 902 DT et constituent le cas échéant, des garanties pour le calcul des provisions sur créances. Elles sont calculées sur la base des prix d'acquisition et compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé (voir note 3 3 2 Provisions sur créances issues d'opérations de Leasing).

C **Engagements réciproques :**

C **1** **Emprunts obtenus non encore encaissés :**

Les financements obtenus et non encore encaissés s'élèvent au 30 juin 2020 à 25 000 000 DT et correspondent aux crédits suivants :

Banque	Montant
CDIC	8 000 000
CMT	11 000 000
FACILITE DE CAISSE	1 000 000
CCT	5 000 000
Total	25 000 000

NOTE 43 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

42.1 Identification des parties liées :

Les parties liées à la société Attijari Leasing sont les actionnaires de référence exerçant sur les politiques opérationnelles et financières de celle-ci, une influence notable ainsi que les sociétés apparentées auxdits actionnaires et ayant des dirigeants communs avec Attijari Leasing. Ainsi Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- **Attijari Bank** (Société Mère) ;
- **Attijari Sicar** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs et dans laquelle elle détient une participation) ;
- **Attijari Finances Tunisie** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Intermédiation** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Immobilière** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Gestion** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Recouvrement** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Obligataire Sicav** (Société du groupe Attijari Bank) ;
- **Attijari FCPR Dynamique** (Société du groupe Attijari Bank) ;

- **Compagne Nouvelle Assurance** (Société du groupe Attijari Bank) ;
- **Société Générale Tunisienne d'Informatique** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Société Civile Immobilière El Hamd** (ayant des dirigeants communs);
- **Société De Services Automobile** (ayant des dirigeants communs) ;
- **Société Des viandes et d'élevage SOVIE** (ayant des dirigeants communs) ;

42.2 Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2020

Les transactions avec les parties liées, réalisées courant 2020, se présentent comme suit:

1. Transactions réalisées avec Attijari Bank

1.1 Convention de prestations de services avec Attijari Bank

Le 28 aout 2018, Attijari Leasing a signé avec Attijari Bank, une convention de prestations de services dans le domaine informatique pour la réalisation de ses projets de développement et d'infrastructures informatiques.

Attijari Leasing sera uniquement facturée au titre des services dont elle a effectivement bénéficié conformément à la grille de facturation prévue au niveau de l'annexe de la convention.

Le paiement est trimestriel. La facture envoyée par Attijari Bank la 1ère semaine des mois d'avril, juillet, octobre et janvier doit être payée au plus tard après une semaine de sa réception.

Au 30 juin 2020, les charges relatives à cette convention s'élèvent à 48 244 DT HTVA

1.2 Convention cadre

Au cours de l'exercice 2008, Attijari Leasing a conclu une convention cadre avec « Attijari Bank » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil.

Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients d'Attijari Leasing ;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « Attijari Leasing » ;
- L'échange d'informations.

Au 30 juin 2020, les charges relatives à cette convention s'élèvent à 90 000 DT HTVA.

1.3 Convention de mise à disposition

Attijari Bank affecte au profit d'Attijari Leasing quatre employés dont 3 cadres et dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires et charges sociales supportés. Au titre de 2020 le coût correspondant refacturé par Attijari Bank s'élève 375 000 DT HTVA.

1.4 Contrats de leasing

Au 30 juin 2020, le cumul des contrats mis en force et non échus au profit d'Attijari Bank, s'élève à 1 872 173 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2020, à 472 802 DT.

2. Transactions réalisées avec Attijari Bank Sicar

2.1 FCR Attijari Leasing 1

Attijari Leasing a mis, le 22 mars 2012, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 1 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 1 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 0,75% % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2020, les prélèvements s'élèvent à 42 DT HTVA.

2.2 FCR Attijari Leasing 3

Attijari Leasing a mis, le 13 mars 2014, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 3 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 0,75% % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2020, les prélèvements s'élèvent à 1 574 DT HTVA.

2.3 FCR Attijari Leasing 4

Attijari Leasing a mis, le 23 mars 2015, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 500 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 4 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2020, les prélèvements s'élèvent à 2 284 DT HTVA.

2.4 FCR Attijari Leasing 5

Attijari Leasing a mis, le 17 mars 2016, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 1 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 5 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2020, les prélèvements s'élèvent à 828 DT HTVA.

2.5 FCR Attijari Leasing 6

Attijari Leasing a mis, le 21 mars 2017, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 6 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2020, les prélèvements s'élèvent à 3 277 DT HTVA.

2.6 FCR Attijari Leasing 7

La société « Attijari Leasing » a mis, le 07 mars 2018, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 500 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 7 »

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari Leasing, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1 % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2020, les prélèvements s'élèvent à 4 931 DT HTVA.

2.7 FCR Attijari Leasing 8

La société « Attijari Leasing » a mis, le 18 mars 2019, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 500 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 8 »

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari Leasing, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1 % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2020, les prélèvements s'élèvent à 10 363 DT HTVA.

2.8 Contrats de leasing

Au 30 juin 2020, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit d'Attijari Sicar, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 153 565 DT. L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2020, à 121 973 DT.

3. Transactions réalisées avec Attijari Finances Tunisie

3.1- Contrat de location d'immeuble

Attijari Leasing a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec Attijari Finances Tunisie en vertu duquel, elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m², situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1er avril 2009 et renouvelable par tacite reconduction.

La location est consentie et acceptée pour la somme de 3 000 DT HTVA payable d'avance par trimestre comportant tous les frais afférents au syndic, l'eau et l'électricité

Le montant du loyer annuel sera majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année. La majoration sera calculée à partir du dernier montant de loyer servi.

Un avenant audit contrat a été signé le 25 Novembre 2015, en vertu duquel Attijari Finances Tunisie s'engage à occuper les locaux pendant une période ferme de cinq ans qui prendra fin le 31 mars 2021 moyennant une majoration du loyer de 7% l'an à compter du 1er avril 2016. A partir du mois d'avril 2021, le loyer annuel sera soumis à la majoration contractuelle initiale, soit 5%.

En cas de départ anticipé, soit avant le 31/03/2021, Attijari Finances Tunisie s'engage à payer le reliquat du montant des travaux engagés diminué du différentiel d'augmentation annuelle de loyer de 4,5% payé entre le 01/04/2016 et le 31/03/2021.

Les produits constatés à ce titre en 2020, s'élèvent à 25 000 DT HTVA.

4. Transactions réalisées avec Attijari Intermédiation

4.1 Convention de tenue de compte

Conformément au règlement du Conseil du marché financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières, Attijari Leasing en tant qu'émetteur a engagé Attijari intermédiation en tant qu'intermédiaire agréée mandatée pour la tenue de ses comptes en valeurs mobilières.

En contrepartie des services rendus, Attijari intermédiation perçoit des honoraires fixés forfaitairement à 4 000 DT HTVA à régler au début de chaque année.

Les charges constatées au 30 juin 2020 s'élèvent à 4 000 DT HTVA.

4.2 Contrats de leasing

Au 30 juin 2020, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Attijari Intermédiation et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 26 300 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2020, à 2 122 DT.

5. Convention de partenariat avec Attijari Immobilière

Attijari Leasing a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec Attijari Immobilière, en vertu de laquelle, Attijari Leasing confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances.

En contrepartie de ses prestations, Attijari Immobilière perçoit une commission de 4% hors taxes du prix de vente du bien. Courant 2020, aucune charge n'a été constatée à ce titre

6. Emprunts et certificats de dépôt

Les emprunts et certificats de dépôt se détaillent comme suit :

Montants en DT

Etablissements	Solde Début	Utilisation	Remboursement	Solde Fin
ATTIJARI BANK	123 050 012	56 000 000	56 309 351	122 740 661
ATTIJARI OBLIG SICAV	1 000 000	3 500 000	1 000 000	3 500 000
ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	1 500 000	3 000 000	4 500 000	0
ATTIJARI SICAR	0	4 500 000	0	4 500 000
COMPAGNIE NOUVELLE ASSURANCE	4 000 000	0	0	4 000 000
ATTIJARI RECOUVREMENT	500 000	1 000 000	1 000 000	500 000
Total	130 050 012	68 000 000	62 809 351	135 240 661

Courant 2020, les intérêts relatifs constatés s'élèvent à 5 456 583 DT.

7. Contrats de leasing avec Attijari Gestion

Au 30 juin 2020, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit d'Attijari Gestion, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 56 048 DT. L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2020, à 1 DT.

8. Contrats de leasing avec Attijari Recouvrement

Au 30 juin 2020, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit d'Attijari Recouvrement, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 54 714 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2020, à 27 316 DT.

9. Contrats de leasing avec « Compagnie Nouvelle D'assurance »

Au 30 juin 2020, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 206 930 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2020, à 80 236 DT.

10. Contrats de leasing avec la société « Générale Tunisienne D'Informatique »

Au 30 juin 2020, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Générale Tunisienne d'Informatique et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 39 961 DT. L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2020, à 2 DT.

11. Contrats de Leasing avec des sociétés ayant des dirigeants communs avec Attijari Leasing

- La société « Civile Immobilière El Hamd »

Au 30 juin 2020, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 44 000 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2020, à 1 DT.

- la société « Des Viandes Et D'Elevage SOVIE »

Au 30 juin 2020, le cumul des contrats mis en force et non échus par Attijari Leasing s'élève à 219 854 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2020, à 86 706 DT.

NOTE 44 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les états financiers de la société sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 07 Août 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020

Messieurs les Actionnaires d'Attijari Leasing,

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société «Attijari Leasing» couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 520 942 KDT et un résultat déficitaire de la période s'élevant à 425 KDT.

Ces comptes intermédiaires ont été arrêtés par le conseil d'administration du 7 Août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2020, l'état des engagements hors bilan, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Attijari Leasing » au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur la situation décrite au niveau de la note 15 aux états financiers intermédiaires se rapportant à une notification de redressement social subi en 2020 suite à un contrôle mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport. En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évolutions récentes, la société «Attijari Leasing» a constaté les provisions jugées nécessaires.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 02 Septembre 2020

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

**Cabinet MS Louzir – Membre de
Deloitte Touche Tohmatsu Limited**

Sonia KETARI LOUZIR